

Bon de commande CREMERIE Bio

Le Producteur : COTE FERME Philippe RENAUD La champagne 16360 BAINES-SAINTE-RADEGONDE	l'Adhérent : Nom, Prénom : Adresse postale : e-mail : Téléphone :
--	--

L'Adhérent s'engage :

- à régler son achat selon les modalités du présent contrat.
- à venir récupérer les produits sur le lieu de distribution les jours convenus.

Le producteur s'engage :

- à respecter la charte des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.
- à livrer les produits sur le lieu de distribution

DISTRIBUTION :

Fréquence de distribution : mensuelle. . Jour de distribution : le premier mercredi du mois (voir calendrier des distributions).

La distribution a lieu de 18H00 à 19h30, à Marcheprime les jours définis. Au-delà de 19H30 faute d'avoir prévenu d'un empêchement, les produits commandés, payés et non retirés seront redistribués aux Adhérents présents, ayant participé à la distribution du jour et au rangement. En cas d'empêchement, il appartient à l'adhérent de faire récupérer son panier par une autre personne.

Qté	Produits	Total	Qté	Produits	Total
	Lait entier cru 1 Litre (bouteille plast.), (3 j DLC) : 1.30€			Faisselle 400 ml : 3,50 € (21j DLC)	
	Yaourts fermiers, 125 ml, (21j DLC) :			Le riz au lait, 500 ml, (21j DLC) :	
	Nature 0,75 €			Cacao : 5,00 €	
	Sucré 0,75 €			Nature : 4,80 €	
	Vanille, 0,85 €				
	Pêche, 0,85 €			P'tits Fromages frais (pot 250ml, 21j DLC) :	
	Poire, 0,85 €			Nature : 4,10 €	
	Abricot, 0,85 €			Salé : 4,10 €	
	Fraise, 0,85 €			Ail et fines herbes : 4,30 €	
	Cerise, 0,85 €			Duo Graines Moutarde : 4,30 €	
	Miel 0,85 €			Saveur Mexicaine : 4,30 €	
	Mûre 0,85 €				
	Crème fraîche, 250ml : 3,50 €				
TOTAL :			TOTAL :		
TOTAL A PAYER :					

MODALITES DE REGLEMENT :

CHEQUE libellé à l'ordre de COTE FERME

Ou espèces

Signature de l'Adhérent

Date :